



Dossier n° 2

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

de tous les clubs et activités du Comité de Paris

Vendredi 10 février 2023 à 18h 30

Centre d'Excellence Des Professions Culinaires

19, rue Goubet 75019 Paris

Métro : Ourcq (ligne 5) ou Danube (ligne 7a) – Parking gratuit à proximité

www.fsgt75.org

Pour participer à l'Assemblée Générale, c'est ici

SOMMAIRE

Page 2

- Sommaire
- Ordre du jour de l'Assemblée générale
- Le billet

Page 3

- Évolution des licenciés et des affiliations

Page 4

- Évolution du nombre de pratiquants.e.s par activité

Page 5

- Compte de résultats de la saison 2021/2022

Page 6

- Bilan financier au 31 août 2022

Page 7

- Budgets prévisionnels 2022/23 – 2023/24 – 2024/25

Pages 8 – 10 et 10

- Présentation des candidat.e.s au comité directeur et de la commission de politique financière

Page 11

- Présentation des candidat.e.s au Conseil des Sages et de la commission de discipline

Page 12

- Le Centre d'Excellence Des Professions Culinaires

Page 13

- Fiche de procuration

POUR RAPPEL :

- Le dossier n° 1 de l'assemblée générale, cliquer [ici](#)
- Les statuts, cliquer [ici](#)

Ordre du jour :

- Accueil et vérification des mandats
- Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire départementale et vote à mains levées des nouveaux statuts
- Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire départementale selon les nouveaux statuts ou non
- Présentation des candidats aux élections des différents organismes et ouverture du bureau de vote
- Présentation du bilan sportif et perspectives à venir
- Présentation du compte de résultat et du bilan 2021/2022 (et questions)
- Intervention de la commission de contrôle financier (questions et votes)
- Présentation des comptes prévisionnels 2022/2023, 2023/2024 et 2024/2025 (questions et vote).
- Intervention de la ville de Paris
- Intervention fédérale par un membre de la DFC
- Documentaire FSGT : « Mazen, la grimpe dans ma vie d'autiste. »
- Clôture de l'assemblée générale 2022 et résultat des votes suivi d'un dîner servi à table et préparé par le Centre d'Excellence des Professions Culinaires (CEPROC).

LE BILLET

Par votre adhésion au Comité de Paris de la FSGT vous exprimez la volonté de faire vivre une association (créée en 1967) qui a toujours cherché à mettre l'humain au centre de toutes ses préoccupations tant sociales que sportives dans un esprit de concertation et d'ouverture permanente. Vos activités dans votre club locale contribuent à faire vivre votre passion pour le sport,.

Ce deuxième dossier d'AG vous informe des différents documents utiles au bon déroulement de cette réunion qui, nous vous le rappelons, comprend une assemblée extraordinaire (vote sur les modifications aux nouveaux statuts du Comité de Paris) et une assemblée générale ordinaire (débat et vote du compte de résultats de l'exercice 2021/2022 et du bilan financier arrêté au 31 août 2022.

Dans ce même dossier, vous pourrez consulter l'évolution des licencié.e.s, comme des affiliations et celle du nombre de pratiquant.e.s par activité du Comité 75 sur les dernières saisons.

L'autre partie importante de ce dossier est la liste des candidat.e.s pour l'élection de la nouvelle direction du Comité de Paris pour les trois prochaines années et celle de la commission de contrôle financier. Également, en fonction d'adoption ou non des nouveaux statuts, les élections des membres de la commission de discipline et du Conseil des Sages.

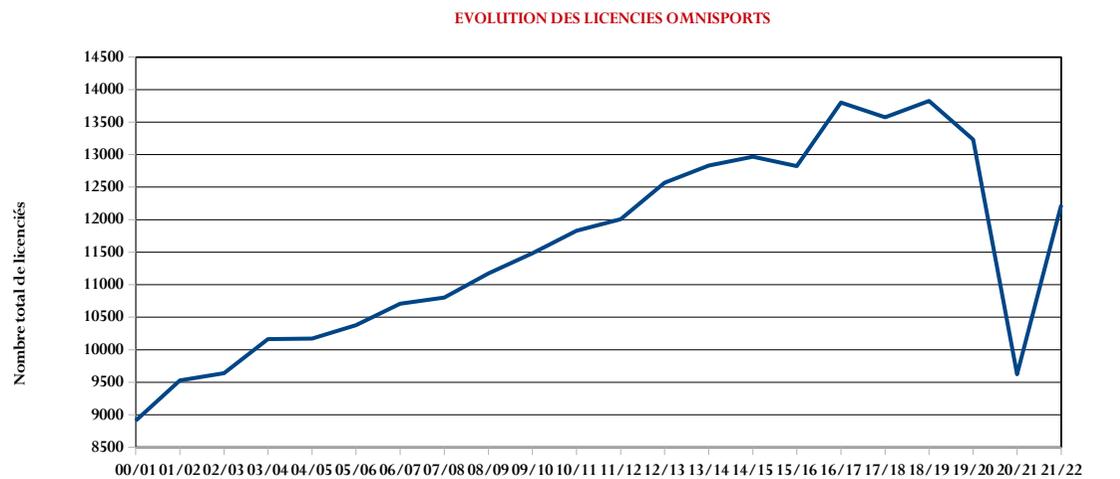
Au plaisir de se retrouver toutes et tous ce vendredi 10 février 2023.

Le comité de rédaction

ÉVOLUTION DES LICENCIÉ.E.S ET DES AFFILIATIONS

EVOLUTION DES LICENCIES

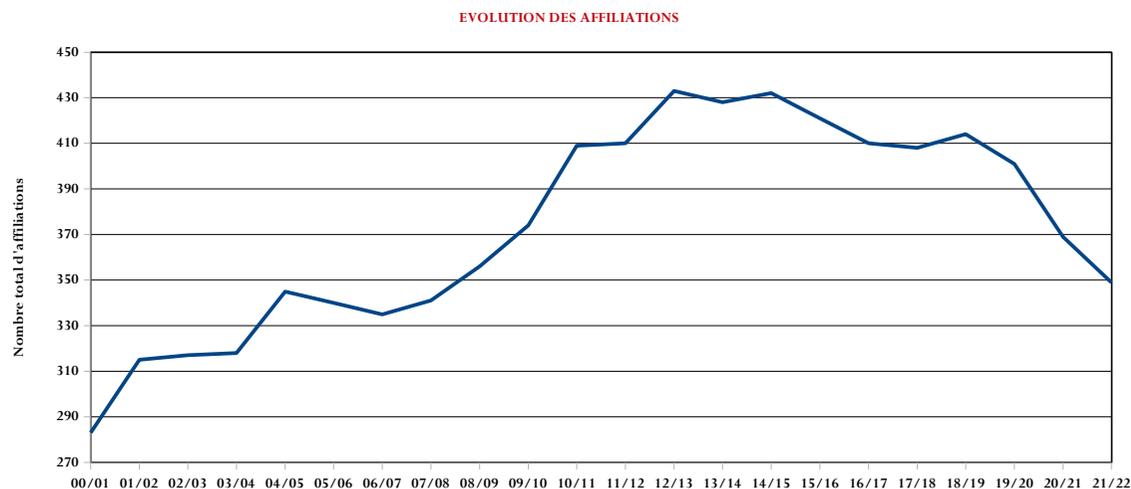
Saisons	Catégories				
	Adultes	Jeunes	Enfants	Saisonniers + cartes	Total Licences & cartes
16/17	11 953	473	1 376	314	14 116
17/18	11 688	435	1 452	1 048	14 623
18/19	12 147	539	1 138	1 292	15 116
19/20	11 654	561	1 019	442	13 676
20/21	8 596	344	684	637	10 261
21/22	10 793	513	920	950	13 176
15/01/2023	10 037	456	972	253	11 718



Les effets de la crise sanitaire mesurés sur les saisons 19/20 et 20/21 s'effacent en partie en 21/22 avec un net rebond des licences et cartes (+28%), Ce chiffre témoigne de la bonne santé et de la vigueur de nos activités et de nos clubs. Cette hausse de +28 % entre 20/21 et 21/22 est à comparer avec la perte enregistrée entre 18/19 et 20/21 de -32 %.

EVOLUTION DES AFFILIATIONS

Saisons	Catégories				
	Cat 1	Cat 2	Cat 3	Cat 4	Total
16/17	99	290	14	7	410
17/18	62	325	14	7	408
18/19	64	328	14	8	414
19/20	66	320	15	0	401
20/21	44	311	14	0	369
21/22	59	276	14	0	349
15/01/2023	46	275	14	0	335



Catégorie 1 : Nouveaux clubs || Catégorie 2 : Clubs affiliés depuis 2 ans et plus || Catégorie 3 : Grands clubs omnisports || Catégorie 4 : Affiliations saisonnières (valable 6 mois)

Le rebond visible au niveau des adhésions ne l'est malheureusement pas au niveau des affiliations. Les pertes enregistrées pendant la crise sanitaire n'ont pas été compensées et nous continuons à perdre des clubs entre 20/21 et 21/22 (-29). Entre la dernière saison avant la crise (18/19) et la saison dernière (21/22), c'est au total 62 clubs en moins, majoritairement des clubs de catégorie 2 soit affiliés depuis au moins 2 saisons.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRATIQUANTS PAR ACTIVITÉ

Saisons / Activités	18/19	19/20	20/21	21/22	Au 15/01/23	Évolution entre 21/22 et 15/01/23	
ARTS MARTIAUX	330	432	22	169	117	↘	-16,8%
ATHLETISME	343	310	200	251	217	↘	-7,0%
BADMINTON	602	432	322	523	586	↗	5,9%
BASKET BALL	121	117	36	125	72	⇒	-24,1%
CAPOEIRA	57	57	24	55	62	↗	6,2%
CYCLISME	32	31	22	28	14	↘	-29,3%
DANSE(S)	64	62	20	21	24	↗	6,9%
ESCALADE / MONTAGNE	2866	2903	2567	2847	2820	⇒	-0,5%
FOOT A 11	2661	2492	2315	2283	1918	↘	-8,3%
FOOT A 7	3980	3761	3318	2805	2673	↘	-2,4%
FOOT EN SALLE	103	291	165	239	168	↘	-16,2%
FORME / SANTE	171	158	79	141	146	↗	1,8%
GAF / GAM	109	120	4	10	12	↗	9,5%
HAND BALL	177	166	11	177	111	↘	-20,8%
JUDO / JU-JITSU	213	181	61	152	177	↗	7,9%

Saisons / Activités	18/19	19/20	20/21	21/22	Au 15/01/23	Évolution entre 21/22 et 15/01/23	
MULTI-ACTIVITES ENFANTS (0 - 14 ANS)	215	177	146	127	103	↘	-9,9%
MULTI-ACTIVITES SENIORS (+ 50 ANS)	137	120	36	86	74	↘	-7,2%
MUSCULATION FORME	101	60	8	44	14	↘	-43,6%
NATATION	230	237	132	209	227	↗	4,2%
PLONGEE	88	92	23	38	12	↘	-43,8%
RANDONNEE / MARCHÉ	44	28	17	11	18	↗	27,9%
TENNIS	213	214	141	136	135	⇒	-0,4%
TENNIS DE TABLE	366	346	186	298	271	↘	-4,6%
VOLLEY BALL	1239	1250	543	1374	1424	↗	1,8%
WALKING FOOT	0	0	0	0	14		
YOGA	118	106	54	54	71	↗	14,7%

Différence entre le nombre de pratiquants et le nombre de licenciés :

Une personne licenciée peut pratiquer plusieurs activités et être comptabilisée dans chacune de ses activités, on parle alors de pratiquants. Le nombre de licenciés est donc forcément plus faible que le nombre de pratiquants.

Les activités qui ont le plus souffert de la crise sont les footballs, les arts martiaux, l'athlétisme, la gymnastique artistique, le tennis, le tennis de table, le basket-ball et le hand ball.

A l'opposé de cette tendance, nous avons des activités qui se développent malgré la crise, le badminton, la natation, la capoeïra, le foot en salle et le volley ball (plus grosse progression avec + 185 licences)

Il faut noter également les premières licences de walking foot qui fait son entrée dans la liste des activités

COMPTE DE RÉSULTATS 2021/2022

pour 2021/2022 un avoir de 25% en moyenne sur les engagements et licences le chiffre en vert correspond à un encaissement lic - 25% et un revers à taux plein

CHARGES	Résultat 20/21	Budget 21/22 AG 22	Résultat 21/22	Budget 22/23 actualisé	Budget 23/24	Budget 24/25	RESSOURCES	Résultat 20/21	Budget 21/22 AG 22	Résultat 21/22	Budget 22/23 actualisé	Budget 23/24	Budget 24/25
POSTE ESCALADE	14 783	15 000	14 405	15 500	16 000	16 500	ADHESIONS AFFILIATIONS ET LICENCES	125 653	196 014	205 423	216 600	230 600	246 500
AUTRES ACHATS	6 615	6 800	7 776	9 100	7 910	8 220	SUBVENTIONS & AIDES PROJETS	89 557	128 500	119 033	113 267	102 000	102 000
SERVICES EXTERIEURS	40 448	78 045	72 218	81 430	82 040	82 490	SUBVENTIONS COVID 19	86 947		8 000	0	0	0
AUTRES SERV EXTERIEURS	19 147	35 840	33 248	37 840	39 050	39 770	AUTRES PRESTATIONS ET PRODUITS	1 661	6 750	6 607	6 600	6 680	6 700
FRAIS COMMISSIONS SPORTIVES	3 996	37 500	30 823	38 900	42 720	46 520	PRODUITS COMMISSIONS SPORTIVES	35 126	139 500	146 123	158 050	166 900	175 000
PROJETS COMMISSION	900	2 415	850	8 000	10 000	12 000	SOUTIEN COMMISSIONS SPORTIVES	0	2 500	0	5 000	5 000	5 000
PROJETS COMITE		14 000	0	30 500	0	34 000	PARTICIPATION INITIATIVES COMITE	0	2 000	3 270	2 000	3 000	3 000
FORMATION DES BENEVOLES	236	2 000	528	3 000	3 000	3 000	AIDES A L'EMPLOI	19 374	23 500	24 375	22 830	19 500	19 500
PARTICIPATION INITIATIVES COMITE	225	31 210	12 266	11 500	11 500	11 500	AUTRES PRODUITS DE GESTION	1 163	8 500	7 944	1 000	1 050	1 100
IMPOTS ET TAXES	4 260	4 000	5 574	5 800	5 825	5 840	PRODUITS FINANCIERS	2 894	2 500	3 526	3 500	3 600	3 700
FRAIS DE PERSONNEL	224 751	247 300	243 196	297 560	320 200	362 550	REPRISE PROVISIONS	0	4 200	0	0	0	0
AUTRES CHARGES DE GESTION	93	2 000	11 868	2 000	2 000	2 000	PRODUITS EXCERCICES ANTERIEURS	75	0	12 154	15 946	0	0
CHARGES FINANCIERES							UTILISATION FONDS PROPRES 90 ANS (96 000 € sur 3 saisons)				7 837	13 415	73 390
AMORTISSEMENTS ET PROV.	11 139	15 500	5 333	11 500	11 500	11 500							
CHARGES EXCEPTIONNELLES	942	0	2 084	0	0	0							
Résultat (bénéfice)	34 915	22 354	96 287				Résultat (Perte)						
TOTAL DES CHARGES	362 450	513 964	536 455	552 630	551 745	635 890	TOTAL DES PRODUITS	362 450	513 964	536 455	552 630	551 745	635 890

BILAN FINANCIER 2021/2022

ACTIF			31/08/22	31/08/21	PASSIF		31/08/22	31/08/21
IMMOBILISATIONS	Valeur	Amortissement			CAPITAUX PROPRES			
			3 693,82	10 260		Report a nouveau		
	matériel équipement sportifs	2 187	2 187					
	Agencement	34 145	31 878					
	Matériel	25 716	25 020			Autres réserves	331 616	296 701
	Mobilier	12 248	11 517					
		74 296	70 602					
Dépôts et cautionnements		1 864	1 864	1 864	Résultat de la saison	96 287	34 915	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE			5 558	12 124		427 903	331 616	
STOCKS ET EN COURS			1 087	4 016	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Fournitures de bureau et informatique		961			Etablissements de crédits	0		
Marchandises et matériel sportif		126			Autres dettes	0		
Équipements Sportifs								
AVANCES ET ACOMPTES VERSES					AVANCES ET ACOMPTES RECUS		37 365	24 113
CRÉANCES			29 809	82 598	DETTES		202 821	239 852
Créances clubs					Dettes fournisseurs	99 025		
Créances diverses		22 264			Dettes fiscales et sociales	36 076		
Subventions a recevoir		5 155			Autres dettes	67 720		
Autres produits à recevoir		2 390						
DISPONIBILITÉS			744 455	615 872	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Banques		78 876				0		
Livrets et sicav		663 713						
Caisse		1 866						
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			6 903	6 788	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		119 722	125 816
TOTAL ACTIF CIRCULANT			782 254	709 274	TOTAL DES DETTES		359 908	389 782
TOTAL ACTIF			787 811	721 398	TOTAL PASSIF		787 811	721 398

BUDGET PRÉVISIONNELS

2022/23 - 2023/24 - 2024/2025

DÉPENSES	2022/2023	2023/2024	2024/2025	RECETTES	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Fonctionnement				Fonctionnement			
Forces humaines	297 560	320 200	331 550	Cotisations	216 600	230 600	246 500
Frais généraux	96 670	97 575	99 570	Subventions	87830	84500	84500
Amortissement	11 500	11 500	11 500	Autres	10600	10780	10900
	405 730	429 275	442 620		315 030	325 880	341 900
Actions				Actions			
Activité	38 900	42 720	46 520	Engagements	158 050	166 900	175 000
Installation	50 000	50 000	50 000	Participations initiatives	2 000	3 000	3 000
Projets et initiatives Comité	11 500	11 500	11 500	Subventions	48267	37000	37000
Formations	3 000	3 000	3 000	Plaquette	500	550	600
Plaquette	5 000	5 250	5 250	Fonds propres	5000	5000	5000
	108 400	112 470	116 270		213 817	212 450	220 600
sous total	514 130	541 745	558 890	sous total	528 847	538 330	562 500
Projets 2025				Projets 2025			
Site internet	10 000			Utilisation fonds 90 ans (96 000 euro)	7837	13415	73390
Achat matériel	5 000						
Travaux	7 500						
Grande initiative 90 ans (dont 1 poste TP)			65 000				
Soutien projets et aide clubs	8 000	10 000	12 000				
CSIT	8 000						
	38 500	10 000	77 000		7 837	13 415	73 390
Dépenses exceptionnels				Produits exceptionnels	15946		
Total	552 630	551 745	635 890	Total	552 630	551 745	635 890

RAPPEL (extraits des statuts)

Article 16

Le Comité Directeur comprend onze à vingt-cinq membres qui exercent l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à une autre instance du Comité de Paris.

Pour chacune des activités dont le Comité de Paris assure la promotion et le développement, le Comité Directeur arrête un règlement relatif à la sécurité et un règlement relatif à l'encadrement et peut déléguer cette mission aux Présidents ou Secrétaires des commissions sportives départementales.

Article 17 (extrait)

Les membres du Comité Directeur sont élus au scrutin secret par les membres de l'assemblée générale départementale, telle que définie aux articles précédents.

Les membres du Comité Directeur sont élus à titre individuel tous les trois ans par l'assemblée générale départementale. Ils sont rééligibles. Le mandat du Comité Directeur expire à la date prévue par l'élection du nouveau Comité Directeur. Il devra être composé d'un nombre de femmes proportionnel au nombre de femmes licenciées éligibles dans les conditions prévues par l'article 10 des statuts.

Article 18 (extrait)

Les 25 premiers candidats élus sur la liste électorale seront désignés membres titulaires. Les candidats non élus seront désignés membres associés. Ils participent aux réunions du comité directeur mais n'ont pas le droit de vote. En cas de désistement d'un membre titulaire, le membre associé le mieux élu devient alors un membre titulaire. La même procédure est respectée chronologiquement.



**Emmanuelle
BONNET OULALDJ**
45 ans - ASJ 12
Candidate sortante



Mohamed BOUDELIA
69 ans - AS Belleville
Candidat sortant



Lynda BOUZID
45 ans - AS Belleville
Candidate sortante



David CHEVAU
51 ans - RSC Montreuil
Candidat sortant



Jérôme DELPERIÉ
50 ans – AS Titans
Nouveau candidat



Eric DUCLOS
56 ans – UASG
Candidat sortant



Cécile ESON

68 ans - ASC BNP Paribas
Candidate sortante



Michel FUCHS

64 ans - CPS X
Candidat sortant



François GOMÉS

45 ans - ASM Ondas
Candidat sortant



Danielle GOZIN

79 ans – AS Barracuda
Candidate sortante



Handi LEE

30 ans – Grimpe 06
Nouvelle candidate



IACOBESCU Dorel

77 ans - AS Bouvines
Candidat sortant



Mourad MAZOUZI

48 ans - SACAMP
Candidat sortant



Abdenor MEDJDOUB

52 ans - Vertical 12
Candidat sortant



Laurent MOUSTARD

62 ans - RCTF
Candidat sortant



Thomas MASUY

39 ans - ROC 14
Nouveau candidat



Jean-Yves PENCREACH

75 ans – CSP X
Candidat sortant



Mélanie PIETERS

31 ans – FCP Arc-en-Ciel
Candidate sortante



Philippe SEGRESTAN

68 ans - ROC 14
Nouveau candidat



Charlotte THIONOIS

35 ans - RCTF
Candidate sortante



Serge TRACQ

77 ans - Pour Tikjda
Candidat sortant



Pablo TRUPTIN

30 ans – Démocratie Polygonaise
Candidat sortant



Thierry UHRÈS

68 ans - ESC XV
Candidat sortant

**CANDIDAT.E.S À L'ÉLECTION DE LA
COMMISSION DE POLITIQUE FINANCIÈRE
OU
DU COLLECTIF DE VÉRIFICATION DES COMPTES
(en fonction de l'adoption ou non des nouveaux statuts)**

Article 30 (Extrait des anciens statuts)

La Commission de contrôle financier est composée de 3 membres au maximum, élus au scrutin secret par les membres de l'assemblée générale départementale, telle que définie aux articles précédents.

Les membres de la Commission sont élus à titre individuel, tous les trois ans par l'assemblée générale départementale. Ils sont rééligibles.

Peut être élue, toute personne licenciée à la Fédération par l'intermédiaire du Comité de Paris.

ou

Article 23 (Extraits des nouveaux statuts)

Le Collectif de vérification des comptes du Comité est composée de 3 membres au maximum, élus au scrutin secret par les membres de l'Assemblée, telle que définie pour les membres du Comité Directeur (article 10).

Ils sont rééligibles.

Les membres du Comité Directeur ne peuvent pas être élus au Collectif de vérification des comptes du Comité



Nicole COLLIN
Candidate sortante
76 ans – ESC XV



Yves JACQUIN
Candidat sortant
63 – AS Barracuda



Dominique CHAZAL
Candidat sortant
69 ans – AS Barracuda

CANDIDATS À L'ÉLECTION DU CONSEIL DES SAGES

Article 21 (Extrait des nouveaux statuts)

Il est institué au sein du Comité un Conseil des Sages composé de deux à trois membres reconnus pour leur expérience associative, leur capacité d'écoute et de dialogue, leur pondération et leur sens de l'intérêt général.

Les membres du Conseil des Sages sont nommés pour trois ans par l'Assemblée sur proposition du comité directeur. Leur fonction est renouvelable.



Sam ALTABEFF
92 ans – ECS XI



Denis LAMY
74 ans – AS Muséum



Rhéda CHERROUF
56 ans – FC Polygone

CANDIDATS À L'ÉLECTION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Article 22 (Extrait des nouveaux statuts)

Il est institué au sein du Comité une Commission Disciplinaire composée de trois à cinq membres nommés pour trois ans par l'Assemblée sur proposition du Comité Directeur.

Dotée d'un fonctionnement et d'un pouvoir d'appréciation indépendant, la Commission Disciplinaire peut être saisie par tout licencié, toute association affiliée, toute commission d'activité ou par le Comité Directeur en cas de contestation dans l'application des statuts, des règles d'organisation et de fonctionnement du Comité et des règles du jeu ou de l'arbitrage.



Saïd BASHIH
58 ans - Club Défense
Balard Arcueil



Marc DUCROCQ
48 ans – AS Barracuda



François GOMES
45 ans - AS Métropolitain



Cédric MOUTON
36 ans – Démocratie
Polygonaise



Gilbert NUIRO
64 ans – ASA des Rigondes

Le Centre d'Excellence Des Professions Culinaires

L'origine

Fondé en 1970 par la Confédération nationale des charcutiers traiteurs et traiteurs (CNCT) et soutenu par les branches professionnelles de l'artisanat culinaire et l'hôtellerie-restauration.

Le Centre d'Excellence des Professions Culinaires (CEPROC) est une école de gastronomie française de référence située à Paris. Sa raison d'être est de dispenser un enseignement résolument tourné vers l'émancipation professionnelle et l'employabilité de ses bénéficiaires, qu'il s'agisse de jeunes, d'étudiants, de salariés en reconversion professionnelle ou de demandeurs d'emploi.

Le CEPROC incarne plusieurs générations de femmes et d'hommes, de figures de la gastronomie, commis, ouvriers, chefs, chefs d'entreprise, Meilleurs ouvriers de France (MOF), qui font la fierté des entreprises, en France comme à l'international.

100 % des compétences acquises au CEPROC sont réinvestissables dans un projet professionnel, qu'il s'agisse de rejoindre une entreprise, reprendre ou créer sa propre affaire.

Le CEPROC forme des jeunes en formation initiale en apprentissage ou des personnes en reconversion professionnelle dans le cadre d'un projet de formation continue.

Nos formations et filières

Boucherie : CAP

Boulangerie : CAP et Mention Complémentaire

Charcuterie-traiteur : CAP, Mention Complémentaire et Brevet Professionnel

Cuisine : CAP et Mention Complémentaire

Pâtisserie : CAP, Mention Complémentaire et BTM

Pizza : CQP Pizzaiolo

Les chiffres

650 apprenants

30 formateurs

87.1% de réussite aux examens en 2022

Près de 20 000 diplômés en 50 ans

Un campus de 10 000 m² au pied des Buttes Chaumont



CENTRE D'EXCELLENCE DES PROFESSIONS CULINAIRES

19, rue Goubet 75019 Paris

www.ceproc.com



ASSEMBLEE GENERALE du VENDREDI 10 FEVRIER 2023

PROCURATION

Je, soussigné (e),

Nom et prénom : N° licence FSGT :

Fonction dans le club :

donne procuration à une autre association pour me représenter, participer à toutes les délibérations et décisions, prendre connaissance de tous documents et voter.

Nom de l'association qui me représente : Nom du représentant :

ou

Dans les mêmes conditions, je donne ma procuration à un membre du comité directeur :

Nom/prénom :

Cachet de l'association :

Fait à Paris, le :/...../.....

Signature,
précédée de la mention « *Bon pour pouvoir* »

Important ! La personne concernée par la procuration devra obligatoirement présenter sa licence FSGT de la saison en cours le jour de l'assemblée générale aux membres de la commission de surveillance des opérations électorales. En cas d'oubli, une pièce d'identité lui sera demandée.